COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt TROIS, le six du mois d'octobre à vingt heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de Mme Patricia POULAIN, Maire de Dohem, dûment convoqués le 30 septembre 2023.

Etaient présents : Patricia POULAIN, Eugéna RITAINE, Luc BAHEU, Luc AZELART, Nelly MINET, Frédéric LELEU, Michelle LEFEBVRE.

Absents excusées : Dorothée ANNEBICQUE procuration à Luc AZELART, Roselyne GUILBERT procuration à Eugena RITAINE

Absents : David DAMBRUNE , Adrien DILLY, Etienne DILLY, Joseph CARLIER

Secrétaire de séance : Luc AZELART

Assistait également : Céline COQUET

Délibération n°8/2023 : Demande de subvention DETR 2024 et MMU 2024 pour le projet d'aménagements sécuritaires des accotements le long de la RD 190 – Tranche optionnelle 2

La commune de DOHEM souhaite poursuivre l'amélioration de ces voiries avec notamment l'aménagement sécuritaire de la route départementale 190 située sur le Hameau de Maisnil-Dohem. Ces travaux sont la continuité de la tranche ferme réalisée de juin 2021 septembre 2022 et de la tranche optionnelle 1 réalisée en 2023 et en sont la suite logique.
Cette tranche optionnelle 2 consiste :

- à bordurer la chaussée et de la calibrer à 5.50m fil d'eau en accord avec le Conseil Départemental,
- à la mise en place d'un réseau d'assainissement en eau pluviale aujourd'hui absent sur une partie du secteur en question
- Sécuriser les piétons avec l'aménagement de liaisons douces aux normes PMR

Le coût des travaux s'élevant à 566 827€HT est éligible à de la DETR 2024 et au MMU 2024.
Les frais de maîtrise d'œuvre et d'études s'élèvent à 10 833.33 €HT, soit un montant total de l'opération subventionné s'élevant à 577 663.33 € HT.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 577 663.33 €HT		
Conseil Départemental MMU 2024	200 000 € soit	34.62%
DETR 2023	109 409 € soit	18.94 %
Autofinancement communal :	268 254.33 € soit	46.44 %

L'échéancier de réalisation du projet sera le suivant :
Démarrage des travaux en avril 2024
Fin de travaux en juillet 2024.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
30 OCT. 2023

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De présenter au titre de la DETR 2024, du MMU 2024 un dossier concernant les travaux de réalisation d'accotement située à Dohem pour un montant total de travaux éligible de 577663.33 €HT
- d'adopter le plan de financement exposé ci-dessus

L'assemble délibérante autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de la subvention au titre de la DETR 2024 , du MMU 2024.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 07/10/2023
et publication le 07/10/2023

Dohem, le 07/10/2023

Le Maire,

Patricia POULAIN

MAIRIE DE DOHEM 62380

Le Maire, P. POULAIN

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
30 OCT. 2023